



Refus livraison canapé acheté internet

Par **Lucien04**, le **06/06/2011** à **13:04**

Bonjour,

J'ai acheté sur internet en Février un Salon 3+2 Places pour 499€ qui a été réglé immédiatement avec des frais de livraison de 149€ soit au total 648€ correspondant à une livraison jusqu'au 5° Étage.

Le 13 Mai le transporteur s'est présenté chez moi (2 Personnes) et sans déballer quoi que ce soit a refusé de livrer en disant qu'il fallait 4 personnes.

Après de nombreux coups de fil tant au transporteur qu'au vendeur celui ci me fait savoir qu'il ne veut plus livrer, ou alors il faut que je verse encore 149€.

Sachant que le salon vaut 499€ et que j'ai déjà versé 149€ comme déjà mentionné c'est hors de question car bientôt les frais de livraison vont dépasser la valeur du salon.

De mon côté je veux que le contrat soit respecté et je souhaite être livré conformément à ce qui était initialement prévu.

Le remboursement ne m'intéresse pas d'autant qu'il ne veut pas me rembourser les frais de livraison de 149€.

Que puis je faire pour le contraindre à me livrer?

Merci